

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAON) N° DNCMP *1.1.1.1* /S/2023-2024
RELATIF A L'ABONNEMENT AUX BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES

Date de publication : *21/4/2024*
 Date d'ouverture des offres : *11/3/2024*

1. Objet

L'Université du Burundi- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du service de l'abonnement aux Bibliothèques numériques à l'Université du Burundi.

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2023-2024.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot :
 Abonnement aux Bibliothèques Numériques

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National (A.A.O.N) tel que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures du service de l'abonnement aux Bibliothèques numériques est à livrer suivant le calendrier du DAO pour chaque matériel. L'attributaire s'engage à procéder à la livraison au plus tard dans 30 jours à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée par toutes les parties.

5. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Administrative et Financière de l'Université, tous les jours ouvrables de 8 h à 17h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction Financière et du Patrimoine
 B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de 50.000 FBU (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS) au Sous-compte de transit fiscal n° CC10002 ouvert à la BRB

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi
 Direction Financière et du Patrimoine

a

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

7. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **350 000 Fbu (Trois cent cinquante milles de Fbu)**.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard **le 11/03/2024 à 9heures précise** à l'adresse suivante : L'Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 11/03/2024 à 9 heures précise**.

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du Rectorat **le 11/03/2024 à 9heures précise**. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie de ce procès Verbal est transmise à la D.N.C. M.P.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du CMP, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

11. Critères de qualification

OFFRE TECHNIQUE :

1. La caution de soumission (garantie bancaire) ;
2. Registre de commerce (copie)
3. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du DAO ;
4. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) en cours de validité ;
5. Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
6. Statut du soumissionnaire
7. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en originale et encours de validité;
8. L'adresse complète du soumissionnaire, Téléphone et lieu du domicile, téléphone, télex et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre.
9. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité
10. Spécifications techniques

11. L'acte d'engagement

.OFFRE FINANCIERE :

1. Acte de la soumission ;
2. Le détail quantitatif et estimatif dûment complété
3. Bordereau des prix unitaires.
4. Le délai de livraison

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre au cours de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le *20.1.2024*

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Prof. Dr. Audace MANIRABONA

